

Site inscrit de la Corne Nord-Est du Vexin Français

PRESCRIPTIONS

Emplacement réservé identifié au titre de l'art. L.123-15-V

Liste des emplacements réservés identifiés au titre de l'art. L.123-15-V

N°	Zones	Localisation	Objet	Superficie en m ²	Bénéficiaire
A	N	Naze-Dorée	Aménagement de places de stationnement public rue Dorée	390	Commune
B	UC/N	Pont Pollet	Aménagement de places de stationnement public et d'un espace vert	512	Commune
C	UC	Centre-Bourg	Aménagement de places de stationnement public	313	Commune
D	N	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	1824	Commune
E	UC	Centre-Bourg	Aménagement d'un chemin public	619	Commune
F	N	Centre-Bourg	Création d'une aire de stationnement public, d'un espace vert et d'une aire de collecte des déchets	817	Commune
G	UAb	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	184	Commune
H	N	Centre-Bourg	Extension du cimetière	1343	Commune
I	UAb/UB	Centre-Bourg	Création d'un espace vert	625	Commune
J	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	22 897	Commune
K	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	265	Commune
L	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	11 197	Commune
M	A	Plateau agricole	Création d'un ouvrage contre les inondations engendrant des coulées de boues	13 663	Commune
N	N	Gare	Création d'une aire de stationnement public de 95 places comprenant des espaces verts	5835	Commune
O	UAa	Gare	Aménagement de places de stationnement public	330	Commune

Département du Val d'Oise (95)

Commune de Valmondois

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.7.
EMPLACEMENTS RESERVES

arrêté par délibération du Conseil Municipal
le 07 juillet 2015

